



association de soutien  
aux proches de personnes  
souffrant de troubles psychiques

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

**Association LE RELAIS**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

... en préambule

1. Le comité
  2. Services offerts par Le Relais
  3. Relations avec les institutions et associations genevoises
  4. Relations extérieures
  5. Journées de la schizophrénie
  6. Formation
  7. Finances du Relais
  8. Conclusion
- Les comptes 2012 et le rapport des vérificateurs des comptes.

## ...EN PRÉAMBULE...

- **L'accueil des proches** et le soutien à leur apporter constituent notre rôle essentiel. Les besoins augmentent...
- **Le rôle des proches** dans le partenariat à trois (personnes concernées, soignants au sens large, et proches) doit être toujours mieux reconnu. Nous avons participé à l'élaboration de la *Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale*. Cette charte, réalisée par le CORAASP (Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique), a été remise officiellement en mai 2013. A Genève, nous la remettrons aux responsables politiques, médicaux et sociaux ainsi qu'à tous ceux concernés par la santé psychique. L'association européenne des proches, EUFAMI, va dans le même sens (*Déclaration de Dublin 2013*).
- **Les « proches aidants »** que nous sommes commencent à être pris en considération au niveau fédéral et cantonal. Comment aider les proches ? Nous faisons partie de la Commission consultative des Proches Aidants du DARES (Département des Affaires régionales, de l'Économie et de la Santé).
- La nouvelle **Loi de Protection de l'Adulte et de l'Enfant** est entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Elle a été l'objet de nos préoccupations en 2012 avec le souci d'informer nos membres le mieux possible. Les proches peuvent être impliqués davantage qu'auparavant parmi tous les acteurs qui ont des responsabilités à prendre sur le plan médical, social et juridique. L'application de cette loi nous montrera au fil des années si elle va dans le sens d'une amélioration pour tous les partenaires concernées.
- En tant qu'association de proches, **nous devons défendre les moyens mis en œuvre** par le Canton de Genève dans le domaine de la santé psychique pour assurer la qualité des soins, une réhabilitation toujours meilleure des personnes concernées dans la communauté (autonomie de la personne, projet de vie, lieux de vie dignes...), pour aboutir ainsi à un rétablissement des personnes concernées. A la fin 2012, cela a fait l'objet d'une « pétition » adressée aux députés du Grand Conseil genevois.

En effet, il y a eu en 2012 un **départ de nombreux médecins** des HUG (Hôpitaux universitaires de Genève) et en particulier dans le Département de Psychiatrie : **22 chefs de clinique** responsables à haut niveau nous ont quitté. C'est une perte importante pour tous sur le plan humain (liens tissés) et sur le plan des compétences perdues.

**Les plans d'économie** (« Plan Performance ») des HUG nous inquiètent ! Suppression de **22 postes infirmiers et de six postes**

**d'assistants sociaux.** Dans ces conditions, il y a eu une restructuration au sein de la psychiatrie, des unités de soins et d'accueil... Et dans l'avenir proche ?

Dans le domaine de la santé psychique, **les décisions médicales et sociales doivent être reliées. Les liens humains** à développer entre tous les acteurs sont fondamentaux, souvent à moyen et à long terme. Des économies à court terme ne sont pas la solution. Il faut donc des moyens financiers, en personnel compétent... pour accompagner le mieux possible les personnes concernées ainsi que leurs proches dans ce parcours de vie !

Notre action a abouti en mai 2013 à une **audition devant la Commission de la Santé du Grand Conseil de Genève** pour faire valoir nos préoccupations et nos attentes.

Sur le plan fédéral, nous sommes attentifs, avec toutes les associations suisses, à ce qui va se décider pour la **Révision 6B de l'Assurance Invalidité (AI)**, car il y aura des incidences pour les personnes concernées et pour les proches.

- Implication, persévérance... pour aboutir dans ces domaines à des résultats pour le bien de tous. Ce n'est pas facile !

# 1. LE COMITÉ

## Membres d'honneur

Mme Yvonne Allemann, une des deux fondatrices de notre association.  
le Pfr François Ferrero, ancien chef du Service de la Psychiatrie adulte (HUG)

## Membres du Comité

M. Jean Dambron, président  
Mme Miriam Reidy Prost, secrétaire  
Mme Zlata Salihbegovic, trésorière  
Mme Aviva Dattel  
Mme Yolanda Tozzi  
Mme Marie-Ange Zwickert

## Membres actifs

M. Robert Hammarström  
M. Dietmar Lohmann  
M. Sandro Manzoni  
M. Georges Saloukvadzé  
Dr Nicolas Perrin

Nous saluons chaleureusement Mme Zlata Salihbegovic, qui a rejoint notre comité en 2012, a été élue à notre assemblée générale de 2012 et nommée trésorière par la suite. Mme Salihbegovic, économiste de formation, est une femme très impliquée dans le milieu associatif genevois qui ne ménage ni son engagement ni son temps.

Le Dr Nicolas Perrin, qui est parti des HUG pour s'installer dans le privé, a souhaité quitter notre Comité, mais reste un membre actif.

A sa place, nous avons eu la grande joie d'avoir à nos côtés le Dr Julien Zimmermann pour le remplacer. Il sera officiellement présenté à notre assemblée générale de 2013 comme candidat à l'élection au comité. Mais d'ores et déjà, un grand merci d'avoir accepté de nous rejoindre, car le parcours professionnel du Dr Zimmermann lui donne de nombreuses compétences dont nous bénéficierons.

M. Sandro Manzoni a souhaité se retirer du comité, mais reste un membre actif.

Ce Comité, auquel sont toujours associés les membres actifs, s'est réuni une fois par mois en 2012. Tous sont des bénévoles et des personnes

concernées par les troubles psychiques dans leurs familles.

Le président tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement et les compétences apportées par chacun. Nous formons une équipe solidaire, travaillant dans la convivialité.

## **2. SERVICES OFFERTS PAR LE RELAIS**

### **2.1 Permanence téléphonique**

C'est souvent, avec les emails, le moyen d'un premier contact avec notre association.

Cette permanence téléphonique est assurée les lundis et vendredis de 14h à 16h30 (022.781.65.20).

Autrement, on peut laisser les messages sur notre répondeur automatique. Nous vous rappellerons au plus vite.

### **2.2 Accueil personnalisé**

De nombreuses personnes et familles ont été reçues sur rendez-vous par un membre du comité. Ce sont souvent de nouveaux proches que nous accueillons, écoutons. Ils sont souvent en grande difficulté. Nous leur offrons aide, conseils et suivi afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour leurs proches concernées par des troubles psychiques. Et aussi pour eux-mêmes, car ils sont souvent épuisés et ont besoin de reprendre confiance, de retrouver l'espoir...

### **2.3 Groupes de soutien**

Ces groupes fonctionnent **toute l'année et tous les 15 jours, les lundis de 19h à 20h30 à notre local** (à la Maison des Associations, 15, rue de Savoises). C'est une activité importante. Les familles voient qu'elles ne sont pas seules à vivre leurs difficultés, elles se sentent moins isolées. Avec le temps, ce partage et les conseils permettent en général une amélioration des situations. Les proches apprennent aussi à se comporter de manière plus adéquate avec les personnes concernées et les soignants. Ils retrouvent la confiance dans leur capacité de faire face aux problèmes.

Ces groupes sont animés par un membre du comité. Une fois par mois, nous invitons un « professionnel » de la santé psychique au sens large, ce qui enrichit nos discussions.

### **2.4 Bulletins d'information**

En 2012, quatre bulletins d'information ont été envoyés non seulement aux

membres mais aussi aux personnes qui soutiennent notre association et, d'une manière plus générale, aux organismes et associations concernées par la santé psychique (soignants, lieux de vie, d'activités, etc.).

C'est un lien, un moyen d'informer nos membres et partenaires à Genève, en Suisse et en France (particulièrement en France voisine où plusieurs de nos membres sont domiciliés).

*Note : Pour les « anciens » ou les « nouveaux » membres qui désireraient plutôt recevoir ces informations **par email**, prière de nous le faire savoir. Ils seront inscrits sur notre liste emails. Merci d'avance.*

## 2.5 Service Contact-Loisirs

Ce service propose tous les 15 jours (d'octobre à fin juin) diverses activités à des personnes concernées (de nos familles membres). Les participants de ce groupe – actuellement entre huit et dix personnes – décident des activités avec l'animateur. Malheureusement, l'animateur nous a fait faux bond en 2012 !

Nous recherchons un animateur pour relancer ce service en octobre 2013, car nous ne voulons pas l'arrêter !

Sachez que ce service est ouvert aux personnes concernées par un trouble psychique et dont l'état est stabilisé.

## 2.6 Site web du Relais

Notre site [www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch) est de plus en plus consulté. C'est un moyen important pour venir à la rencontre de notre association et ses services. Il y a de l'information sur les maladies, les soins, qui contacter lors d'une crise, les prises en charge, la première hospitalisation, les conférences, les manifestations du Relais (notamment les Journées annuelles de la Schizophrénie) et les associations partenaires. On y trouve aussi notre bulletin trimestriel, nos rapports d'activité, nos statuts...

Ce site a été remodelé en 2012 pour le rendre plus clair, plus navigable et plus attractif.

## 2.7 Conférences

**23/01/2012 JADE** (Unité HUG pour Jeunes Adultes avec Troubles psychiques Débutants) : Le Dr Marco Merlo avec son équipe nous a expliqué le fonctionnement de ce programme qui comprend une unité ambulatoire, une unité intra-hospitalière (les Alizés), une unité d'intégration communautaire

(UIC) (à la Villa Les Crêts à Champel) et le « PACT'EMPLOI » avec deux job-coachs pour une réinsertion dans l'économie réelle.

**30/04/2012 La dépression et les proches** : Cette conférence a été donnée par le Dr Guido Bondolfi et son équipe responsable du programme spécialisé « Dépression » des HUG.

Il s'agit de dépressions sévères, chroniques... prises en charge par un programme spécialisé et par une équipe pluridisciplinaire. Il y a bien sûr un impact sur les proches des personnes concernées. Un programme spécialisé Dépression, programme psychoéducatif, pourrait être mis en place pour les proches en liaison avec notre association.



*Dr Bondolfi (à gauche) avec son équipe*

**10/09/2012 Les évolutions récentes du concept de la schizophrénie** : Cette conférence donnée par le Pfr Marco Merlo nous a permis, après son départ de Genève fin août 2012 pour devenir le responsable de la psychiatrie adulte du Canton de Fribourg, de le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il nous a apporté par son expérience et son ouverture avec les familles dans le cadre du programme JADE.

On devrait parler des troubles schizophréniques et non de LA schizophrénie. Le diagnostic est difficile à poser et peut changer au cours de la vie de la personne concernée. On devrait prendre en compte l'impact des symptômes sur la vie des personnes atteintes et s'occuper beaucoup plus de leur intégration sociale.

Le modèle JADE préconise en plus du médicament, béquille indispensable, une psychothérapie et une aide sociale. Une approche bio-psycho-sociale centrée sur la personne est essentielle.

**22/10/2012 Responsabilité des principaux acteurs en rapport avec le nouveau droit (Loi de la Protection de l'Adulte et de l'enfant qui sera mise en place le 1er janvier 2013)** : En collaboration avec le Dr Philippe Rey-Bellet, médecin adjoint suppléant du Chef de Service du Département de Psychiatrie adulte des HUG), notre association a réuni onze institutions représentées par douze intervenants des milieux médicaux, sociaux, juridiques, policier et associatifs. Chacun a apporté son point de vue sur la base de quatre situations concrètes de personnes concernées. Que pourrait changer la nouvelle loi par rapport à l'ancienne ?

Cette table ronde a permis de confronter les points de vue de nos invités qui n'ont pas toujours l'occasion d'échanger ni de se rencontrer. C'était très instructif et enrichissant pour tous.



## 2.8 Soirée cinéma (04/07/2012)

Le film « D'un jungle à l'autre » réalisé par M. Raymond Vouillamoz de la TSR a été présenté à nos membres.

Il s'agissait d'une expérience innovante : un voyage en Guyane française avec la participation de six patients et de quatre soignants. Le réalisateur et plusieurs des participants étaient présents pour nous faire part de ce vécu à l'occasion de ce voyage.

## 2.9 Soirée festive (17/12/2012)

Nous perpétons chaque année ce moment de convivialité, sous le signe de la musique, de la chanson et de la danse, rassemblant les personnes concernées, les soignants, les familles et bien sûr les associations...

Nous avons pu apprécier avec beaucoup d'émotion notre artiste rappeur Callan, nos chanteuses Marise et Tony, notre danseuse Stéphanie, qui nous a entraîné dans la danse..., et notre pianiste Georges, qui sait tout jouer... à la demande.



*Tony et Jean*

La marmite de l'Escalade nous a servi d'intermède. Quelle belle soirée dans la joie et la bonne humeur !

## 2.10 Dépliants du Relais

Grâce à la Fondation Gloria Mundi, que nous remercions chaleureusement, nos deux derniers dépliants, *Première hospitalisation* et *A qui faire appel en cas de crise* (faits en coordination avec les HUG), ont pu être réalisés. Ils sont très attractifs et contribuent à une meilleure connaissance des ressources existantes au moment des difficultés majeures que nous rencontrons.

## **3. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES ASSOCIATIONS GENEVOISES**

### **3.1 Partenariat avec les HUG**

Cette collaboration avec le Département de Santé mentale et de Psychiatrie est appréciée et efficace. Elle s'exprime de plusieurs façons, à intervalles réguliers avec la direction et les responsables à tous niveaux.

- **Groupe Accueil-Familles à Belle-Idée**

Ce groupe de travail, dont deux membres de notre association font partie, s'est réuni à plusieurs reprises avec Mme Myriam Vaucher, responsable des soins, et d'autres collaborateurs des HUG.

Nous veillons ensemble à ce que les familles soient bien accueillies dans le Département de Santé mentale et de Psychiatrie, à l'Hôpital de Belle-Idée, dans les quatre secteurs (Eaux-Vives, Jonction, Servette, Pâquis) et dans les consultations spécialisées. Et nous témoignons de certains dysfonctionnements qui peuvent avoir lieu, souvent douloureusement ressenties par les familles.

De plus, chaque année Le Relais est invité dans différentes unités intra- et extra-hospitalières pour présenter notre association et partager notre vécu entre soignants, patients et proches Ceci nous permet de faire connaître nos actions, en particulier auprès des nouveaux soignants, car il y a beaucoup de changements annuels.

- **Réunions associations et Département de Santé mentale et de Psychiatrie**

Ces réunions ont lieu tous les deux mois environ et sont présidées par Mme Véronique Giacomini, psychologue responsable aux HUG. Elles permettent d'être informé et d'échanger avec le Pfr Giannakopoulos, responsable du Département, la Dresse Thomazic, son adjointe, et les différentes associations de patients et de proches.

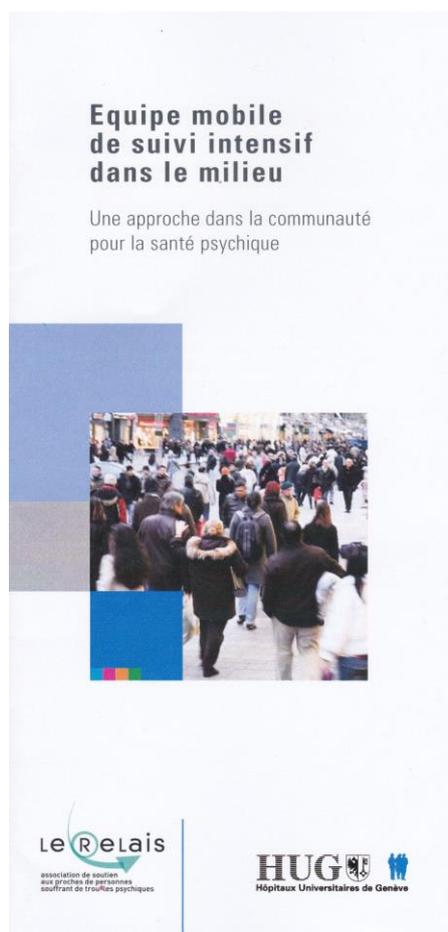
- **Équipe mobile de Psychiatrie générale (EM)**

Nous avons un partenariat solide avec cette Équipe, et participons deux fois/année au comité de pilotage où nous faisons part des réussites de l'Équipe, mais aussi parfois de nos préoccupations face à certaines situations ne trouvant pas de solutions.

Sous la direction du Dr Philippe Huguelet, de M. Serge Boulguy, infirmier responsable des soins et de la Dresse Joëlle Reith, mais aussi avec tous les acteurs de l'Équipe, le Relais ne peut que les remercier et les encourager à poursuivre ce travail indispensable sur le terrain vers les personnes concernées.

Les moyens pour une telle équipe devraient même être augmentés !

Téléphone de l'Équipe mobile : 022 372 56 00 (de 08h à 18h), email : [equipemobile.act@hcuge.ch](mailto:equipemobile.act@hcuge.ch)



### 3.2 GREPSY (Groupe de Réflexion et d'Échange en Santé PSYchique)

Cette association ([www.grepsy.ch](http://www.grepsy.ch)) présidée par M. Carlos Léon se réunit régulièrement de manière informelle pour favoriser la réflexion et l'échange d'informations entre les associations travaillant dans le domaine des troubles psychiques.

Les réunions plénières sont ouvertes à toutes les personnes intéressées et se tiennent au local du Relais. Des axes de travail commun sont proposés pour essayer d'aboutir à des réalisations concrètes.

### 3.3 Psytrialogue

Le Psytrialogue est un espace d'échange réunissant des personnes concernées par les troubles psychiques, des proches et des professionnels de la santé et du social. Sans différence de statut, chacun peut y partager son expérience et la rendre fertile en s'enrichissant de celle des autres. L'organisation est assurée par Pro Mente Sana et le GREPSY.

Plusieurs thèmes ont été abordés en 2012 :

- Nos singularités : un plus pour tous ? (28/11/2012)
- Rétablissement, rechute et réactions (20/06/2012)

- Rythmes quotidiens et rétablissement (25/04/2012)
- Cheminer vers le rétablissement (18/01/2012)

### 3.4 FéGaph

C'est la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches, présidée par M. Cyril Mizrahi. Nous en faisons partie, et cela permet d'intervenir et de défendre ensemble les intérêts de ces personnes tous handicaps confondus.

## **4. RELATIONS EXTÉRIEURES**

4.1 CORAASP (Cooordination romande des associations d'action en santé psychique) : 21 organisations de toute la Suisse romande, dont Le Relais, sont représentées et c'est une force d'action commune que nous apprécions.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2012 pour préparer et aboutir à une « **Charte pour un Partenariat entre les Acteurs du Domaine de la Santé mentale** », charte qui devrait clarifier le rôle des proches, la reconnaissance et l'intégration dans le réseau de soins. Cette charte sera finalisée en 2013 et remise officiellement à toutes les autorités cantonales romandes et à tous les milieux concernés par la santé mentale.

4.2 Congrès du GRAAP (Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique) (9 et 10 mai 2012) : Ce congrès de grande envergure avait pour thème « Malades psychiques : la crise, ses dangers, ses opportunités ».

En 2012, plusieurs « ateliers citoyens » ont été organisés à Genève en vue de préparer le Congrès 2013 et une intervention du Relais.

4.3 VASK Suisse : Le Relais fait partie de cette organisation faîtière qui défend les intérêts des proches au niveau de la politique nationale suisse de santé. La VASK est représentée dans les comités d'AGILE (Entraide suisse handicap) et de l'Alliance Santé Psychique suisse.

Un membre de notre association de langue allemande fait la liaison entre cette organisation et Le Relais. Nous sommes rattachés par la VASK à l'organisation européenne EUFAMI.

Une brochure qui s'appelle « Pour vous, les proches » en français a été réalisée par la VASK et est à votre disposition.

4.4 Congrès européen de Psychiatrie sociale organisé par le Pfr François Ferrero (Genève, 4-6 juillet 2012) : Deux représentants du Relais ont participé à ce congrès. Les thèmes abordés ont été : les « interventions

forcées » dans les soins en santé mentale ; la co-morbidité des maladies mentales et physiques ; les « bonnes pratiques » en santé mentale communautaire en Europe francophone ; l'efficacité de l'entraînement métacognitif pour réduire les idées délirantes ; les soins dans la communauté : un poids pour les familles ; les médiateurs de « santé pair », un programme français.

#### 4.5 Congrès 2012 du Réseau Profamille (Lyon, 08-09/11/2012)

Un membre de notre association était présent à ce congrès destiné au réseau francophone du programme Profamille (différents pays d'Europe et d'Afrique).

Ce programme psychoéducatif permet aux familles de mieux faire face à la maladie de leur proche et de mieux se protéger elles-mêmes. Si les familles sont mieux aidées et formées, les personnes concernées vont mieux également.

A Genève, Profamille est réalisé par deux infirmières des HUG.

4.6 Conférence sur la Schizophrénie et le Rétablissement (UNAFAM-Annecy, 20/11/2012) : Nous entretenons toujours des contacts avec l'UNAFAM (organisation nationale française d'aide aux familles). Trois membres de notre association ont assisté à cette conférence.

Le Pfr Nicolas Franck, président de l'association francophone de « Remédiation cognitive », a montré l'efficacité de cette méthode pour la schizophrénie et pour d'autres pathologies.

Le Département de Psychiatrie des HUG à Genève s'intéresse à cette méthode pour son application dans ses consultations ambulatoires.

## **5. 9es JOURNÉES DES TROUBLES SCHIZOPHRÉNIQUES**

C'est notre action auprès du grand public destinée à informer et à déstigmatiser les troubles schizophréniques et tous les troubles psychiques en général.

Dans tous les cantons romands et chaque année au mois de mars, des actions sont menées dans des lieux publics.

A Genève, le thème retenu a été « Le sport d'endurance mentale ». Avec la coopération de M. Francis Manent, un « coiffeur sportif » qui sait motiver les personnes concernées, nous avons installé six tentes sur la plaine de Plainpalais avec un « parcours sportif » ouvert à tous et un film court métrage sur la schizophrénie réalisé par deux jeunes étudiants de l'École du cinéma.

Ont apporté leur concours à cette Journée : le Département de la Santé mentale et de Psychiatrie des HUG (avec en particulier l'Antenne Tabac travaillant avec le CIPRET (prévention du tabagisme) ; la GSG (Gymnastique sénior genevoise) ; les EPI (Établissements publics pour l'Intégration, qui proposent des activités variées en particulier dans le domaine du sport).



## 6. FORMATION

Dans le cadre de PSYFOR, une association faîtière regroupant plusieurs groupes d'entraide et de soutien, plusieurs membres du Relais ont apporté leurs témoignages et parlé du rôle de notre association dans le cadre de cours donnés aux étudiants infirmiers, assistants sociaux et assistants en soins. Un film documentaire fait par PSYFOR est aussi projeté lors des cours.

## 7. FINANCES DU RELAIS

La situation financière du Relais est saine à fin 2012.

Nous devons remercier très sincèrement tous nos membres pour leurs cotisations et leurs dons, tous les donateurs privés et les communes.

Mais il faut toujours penser à l'avenir, car les besoins augmentent.

Nous voudrions avec notre nouvelle trésorière impliquer le Canton et la Ville de Genève, car le travail que nous faisons rend un grand service au Canton et à la Ville comme association de « proches-aidants ».

La recherche de fonds est ainsi une préoccupation constante, car rien ne nous est acquis d'avance dans ce domaine.

## 8. CONCLUSION

Le travail ne manque pas, car nous voulons toujours mieux accueillir, informer et défendre les familles et les personnes concernées. Se faire connaître et reconnaître comme association pour déstigmatiser les troubles psychiques et les faire connaître au public est un travail constant et de longue haleine. Mais nous le faisons avec plaisir !

Notre association représente actuellement environ 170 membres. Ce nombre est en augmentation ces dernières années.

S'il existe des droits pour les personnes concernées, ce qui est normal, les proches n'en ont pas vraiment encore. Ils sont pourtant en première ligne dans les difficultés qui atteignent les familles dans leur ensemble. La *Charte des Proches 2013* (voir point 4.a ci-dessus) est un pas positif vers le but d'acquérir des droits.

Ainsi nous pouvons tous – personnes concernées, soignants et proches – garder l'espoir et la confiance qu'en travaillant ensemble et en mettant l'être humain au centre de nos préoccupations, nous arriverons à mieux faire face à nos problèmes.



Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)  
aux membres du comité de la

**Association Le Relais, Genève**

---

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Association Le Relais pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 6 mai 2013

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision SA

Dominique Rivollet  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Olivier Fischer  
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement)

**Association Le Relais**

**Genève**

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Actif</b>		
Caisse	161.15	161.15
La Poste	42'852.03	27'113.23
Banque - BCGe	22'575.89	32'977.54
Banque - BCGe Garantie Loyer	2'751.10	2'748.35
Actif transitoire	5'838.80	10'547.20
Matériel informatique	1'203.00	0.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>75'381.97</b>	<b>73'547.47</b>
<b>Passif</b>		
<i><b>Fonds étrangers</b></i>		
Créanciers divers	870.00	870.00
Passifs transitoires	13'421.30	14'166.75
	<b>14'291.30</b>	<b>15'036.75</b>
<i><b>Fonds propres</b></i>		
Fortune au 1er janvier	58'510.72	59'679.97
Excédent des recettes (charges) de l'exercice	2'579.95	-1'169.25
	<b>61'090.67</b>	<b>58'510.72</b>
<b>Total du passif</b>	<b>75'381.97</b>	<b>73'547.47</b>

**Association Le Relais**

**Genève**

<b>Compte de fonctionnement pour l'exercice</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Recettes</b>		
Cotisations	8'634.00	11'260.00
Cotisations associations	170.00	0.00
Dons	16'290.00	17'140.00
Dons Mairies	8'650.00	4'000.00
Intérêts créanciers	32.75	102.50
Produits divers	1'008.25	370.25
Produit de sous-location	5'800.00	4'800.00
<b>Total des recettes</b>	<b>40'585.00</b>	<b>37'672.75</b>
<b>Dépenses</b>		
Soutiens aux proches	6'131.65	4'391.20
Frais Manifestation J.F.S *	1'984.20	6'846.40
Administration générale	13'482.15	12'933.60
Loyer et charges locatives	16'166.40	14'670.80
Amortissement informatique	240.65	
<b>Total des dépenses</b>	<b>38'005.05</b>	<b>38'842.00</b>
<b>Excédent des recettes (charges)</b>	<b>2'579.95</b>	<b>-1'169.25</b>

\* J.F.S Journée francophone de la Schizophrénie

Association Le Relais  
Maison des Associations  
15, rue des Savoises  
CH-1205 Genève  
Tél. 022/781 65 20 ; Fax : 011/781 65 21  
Email : [info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch) ; Site web : [www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch)  
CCP : 12-10369-9 ou BCGE : k 3206.97.45